



DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

## DELIBERATION N° 2023/47

### OBJET : MODIFICATION DU NOMBRE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf du mois de Juin à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 23 Juin 2023, affichée à la porte principale de la Mairie.

#### Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI – Françoise LAGACHE – Patrick HELLER – Emilie BOSSEMAN – Christian CONDETTE - Monique CAULIER – Lydie RUSINEK – Daniel KANIA - Maria DOS REIS - Rachid DERROUCHE – Vincent VANDEN TORREN – Corinne DUTEMPLE – Valérie INVERSIN – Anne-Sophie OSINSKI – Mélissa DEMERVAL – Pauline DETOURNAY – Alice MOCHEZ-HUYS – Aïcha BOULOUIZ-LEMBA

#### Etaient excusés :

Monsieur Olivier SOLON qui a donné procuration à Monsieur Daniel MACIEJASZ  
Monsieur André RUCHOT qui n'a pas donné de procuration  
Madame Véronique MORTKA qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES  
Monsieur Bruno DESRUMAUX qui a donné procuration à Madame Françoise LAGACHE  
Monsieur Nicolas COUSSEMENT qui a donné procuration à Madame Corinne DUTEMPLE  
Madame Mathilde BETRAMS qui a donné procuration à Madame Alice MOCHEZ-HUYS  
Monsieur Alexis LEGRAND qui a donné procuration à Monsieur Patrick HELLER  
Monsieur Sébastien HOGUET qui a donné procuration à Madame Karima BOURAHLI

#### Etait absent :

Monsieur Jean-Marie DERUELLE

Monsieur Daniel KANIA est élu secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18,
- Vu la délibération n°2020/13 du 24 Mai 2020, par laquelle il a été décidé de fixer à quatre le nombre des conseillers municipaux délégués,
- Considérant que, dans le cadre de la nouvelle répartition des tâches, il convient que le conseil municipal se prononce sur la nouvelle détermination du nombre de conseillers municipaux délégués.

Le conseil municipal,

Après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, soit 27 voix, décide de fixer le nombre de conseillers municipaux délégués.

Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20230630-DELIB-2023-47-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2023  
Date de réception préfecture : 30/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le secrétaire de séance  
Mr Daniel KANIA

*D. Kania*



Date de publication : 1<sup>er</sup> 3 JUL. 2023

Pour extrait certifié conforme,  
LIBERCOURT, le 29. JUN. 2023  
Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ



Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20230630-DELIB-2023-47-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2023  
Date de réception préfecture : 30/06/2023

*te*